

Appels à projets 2016/2017 14 Avril 2016

La Fondation Motrice, Fondation reconnue d'utilité publique dont les membres fondateurs sont APETREIMC -ENVOLUDIA, SESEP, CDI et PASSE R' AILE, a pour missions de

- Promouvoir et soutenir la recherche et l'innovation relatives à la Paralyse Cérébrale (PC) dans son acception la plus large. Les champs de ces recherches concernent les sciences médicales et biomédicales, les sciences sociales et humaines, les sciences de l'éducation, la recherche technologique et les sciences de l'ingénieur et plus largement tout ce qui peut contribuer à la prévention et l'amélioration de la situation et de la qualité de vie des personnes atteintes de PC.
- Œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins, la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances.

Depuis plusieurs années, La Fondation Motrice s'est engagée à soutenir la recherche dans le domaine de la Paralyse Cérébrale, notamment dans le cadre de ses appels à projets réguliers.

Cette année, La Fondation Motrice lance son appel à projets de recherche 2016/2017 sous la forme de 2 appels à projets distincts :

- **D'une part un appel à projets « REEDUCATION »**
- **D'autre part un appel à projets « OUVERT »**

Une enveloppe globale de 400 000 € sera répartie entre les projets sélectionnés. Cinq à dix projets pourront être sélectionnés. Dans le cadre de ces appels à projets, parmi les bourses décernées, pourront être attribuées une bourse LFM-SESEP pour un projet relatif à la rééducation dans la petite enfance, une bourse LFM-CDI à un rééducateur, une bourse des familles LFM-FFAIMC et une bourse LFM-ENVOLUDIA ;

APPEL A PROJETS « RÉÉDUCATION »

Afin de favoriser l'émergence de recommandations de bonne pratiques de rééducation, La Fondation Motrice se propose de soutenir des projets de recherche pouvant documenter et apporter des preuves supplémentaires en rééducation motrice ou cognitive chez le sujet présentant une Paralyse Cérébrale quelque soit son âge (enfant et/ou adulte).

Les projets encouragés concerneront les domaines suivants :

- L'évaluation et l'impact des ressources utilisées pour la rééducation (organisation de soins, coûts,...)
- L'efficacité et la tolérance des thérapies (ré) éducatives
- L'impact de la rééducation sur la qualité de vie
- Le développement et la validation de moyens innovants d'évaluation fonctionnelle

APPEL A PROJETS « OUVERT »

La Fondation Motrice se propose de soutenir tout projet de recherche expérimentale, clinique ou technologique centrée sur la Paralyse Cérébrale, sa prévention et ses conséquences chez les personnes concernées, quel que soit leur âge.

CADRE GENERAL COMMUN AUX 2 APPELS A PROJETS

BENEFICIAIRES DE L'APPEL A PROJETS

Toute équipe de recherche, équipe soignante médicale et paramédicale, ingénieurs ou économistes de la santé intervenant en milieu hospitalier ou universitaire (public/privé), en institution ou à domicile dans les pays européens (pays membres de l'Union Européenne ou pays associés à l'Europe tels que définis dans le programme Horizon 2020 de l'Union Européenne à savoir : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Iles Féroé, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Islande, Israël, Moldavie, Monténégro, Norvège, Serbie, Suisse et Turquie).

MODALITES DE SOUTIEN

Le soutien financier de La Fondation Motrice réparti sur 1 ou 2 ans concernera :

- Soit des dépenses de fonctionnement ou d'investissement.
- Soit des dépenses de personnel spécifiquement dédié au projet proposé (étudiants de master 2 ou de thèses de doctorat ou post doctorat, ARC, TEC, etc...). Des financements en cours de thèse seront considérés, notamment dans le cadre d'une bourse de soudure (fin de thèse). L'étudiant contractera avec l'Université qui recevra la subvention de La Fondation Motrice.

Le dossier devra préciser la somme demandée et le champ d'utilisation prévu.

Le financement attribué par La Fondation Motrice sera versé sous forme d'une bourse selon les dispositions de la convention signée entre La Fondation Motrice et l'organisme gestionnaire du financement. Le paiement de la bourse s'effectuera en deux ou trois versements en fonction du calendrier du projet et des différentes étapes réglementaires (le cas échéant).

CRITERES DE RECEVABILITE DES PROJETS

- la demande doit être présentée au nom d'un seul porteur de projet.
- le porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre du présent appel à projets (soit pour l'appel à projets « rééducation » soit pour l'appel à projets « ouvert »).

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

L'évaluation du projet par le Conseil Scientifique de La Fondation Motrice portera sur:

- l'adéquation à l'appel à projets,
- la pertinence et l'innovation scientifiques ou médicales par rapport à la Paralyse Cérébrale,
- les retombées cliniques potentielles,
- les aspects éthiques,
- la formation du porteur de projet, diplômes, publications, ...
- la qualité du laboratoire (environnement scientifique, publications, notoriété...),
- l'adéquation des moyens financiers. Tout projet d'un montant supérieur à celui demandé à La Fondation Motrice doit pouvoir montrer qu'il a ou aura des co-financements. Ceux-ci devront être intégralement déclarés lors de la soumission du projet. La partie du projet pour lequel le financement de La Fondation Motrice est demandé devra être clairement documentée. La faisabilité du projet en fonction des co-financements sera un des critères d'évaluation.

EN PARTICULIER

En cas d'étude clinique, les critères d'inclusion de la population étudiée devront être attentivement définis :

- Spécification du type de PC investigué en utilisant des classifications cliniques standards (par exemple : SCPE, GMFCS, MIF).
- Ecart d'âge des personnes testées en justifiant les choix.
- Nombre de personnes inclus en justifiant le choix.
- Imagerie cérébrale ou évaluation neurophysiologique selon le type d'étude

Outre le titre et la description du contexte scientifique, devront faire l'objet de paragraphes autonomes :

- l'hypothèse principale,
- les objectifs primaires et secondaires,
- la méthodologie,
- la faisabilité,
- les critères d'évaluation,

- l'analyse statistique,
- le retentissement pour les personnes concernées (prévention, modification de rééducation, thérapeutique médicamenteuse, etc.),
- l'accord d'autorités réglementaires (comité d'éthique, comité de protection des personnes, agence du médicament par exemple)
- le calendrier du projet

Le dossier pourra être rédigé en français ou en anglais.

Le Comité Scientifique se garde la possibilité de déclarer l'appel à projets infructueux si les candidatures présentées ne répondent pas aux critères de sélection.

MODALITES DE SELECTION

La sélection des lauréats se fera en 2 étapes par le Conseil Scientifique de La Fondation Motrice (voir calendrier):

1. **Une lettre d'intention** de deux pages (*simple interligne, police Arial 11 hors données administratives et budget*) centrées sur la méthodologie et le projet de recherche, devra être envoyée à La Fondation Motrice **avant le 29 juin 2016 au plus tard**. Il sera également demandé d'indiquer à quel appel à projets (Rééducation ou Ouvert) le projet soumis répond.
2. **Un dossier complet uniquement pour les candidats pré-sélectionnés sur la base de la lettre d'intention**. Ce dossier de 8 pages (*simple interligne et police Arial 11, hors données administratives, références bibliographiques et budget*) devra être envoyé **avant le 3 novembre 2016 au plus tard**.

Le contenu de la lettre d'intention et du dossier de candidature doit strictement suivre les indications mentionnées dans les formulaires (voir ci-dessous).

Si La Fondation Motrice décide de soutenir le projet, un courrier de notification suivi d'une convention sera adressé au responsable du projet. Ces documents préciseront le montant et les modalités de versement de la subvention ainsi que les conditions à remplir pour la percevoir (justificatifs de dépenses, points d'étape et d'évaluation). Les lettres de notification seront adressées par mail à « l'adresse de suivi du dossier » indiquée dans le dossier.

COMMENT REPONDRE ?

Les formulaires des lettres d'intention et des dossiers de candidature peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.lafondationmotrice.org>. En cas de difficultés de téléchargement, contacter LA FONDATION MOTRICE par mail à l'adresse suivante: fondationmotrice@gmail.com

CALENDRIER ET DATES LIMITES DE RECEPTION

Chaque document sera à envoyer en :

- **Un exemplaire en format PDF ou, à défaut, en format Word (pas de scan)** par email à fondationmotrice@gmail.com et
- **Un exemplaire papier comportant les signatures originales** par envoi postal (cachet de la poste faisant foi) à : LA FONDATION MOTRICE Appel à projets 2016/2017, 67 rue Vergniaud 75013 Paris

Date limite de soumission des lettres d'intention	Version électronique : 29 juin 2016 (17 h. Heure de Paris) Version papier : 6 juillet 2016
Date prévisionnelle d'information des résultats	14 septembre 2016
Date limite de soumission des dossiers de candidature	Version électronique: 3 novembre 2016 (17 h. Heure de Paris) Version papier : 10 novembre 2016
Date prévisionnelle d'information des résultats	Fin décembre 2016/début janvier 2017
Date prévisionnelle de mise en place des conventions	1 ^{er} trimestre 2017

CONTACT : fondationmotrice@gmail.com ou ngenes@lafondationmotrice.org